

4500 – Huy, le 28 janvier 2022.

**LA REUNION CONJOINTE ANNUELLE ET PUBLIQUE
DU CONSEIL COMMUNAL ET DU CENTRE PUBLIC
D'ACTION SOCIALE**

est convoquée, le 7 février 2022, à 18 heures, en visioconférence.

ORDRE DU JOUR

SEANCE PUBLIQUE

1. Présentation du rapport annuel sur l'ensemble des synergies existantes et à développer entre la Commune et le Centre Public d'Action Sociale.

LE DIRECTEUR GENERAL,



M. BORLEE.

LE BOURGMESTRE ffs,



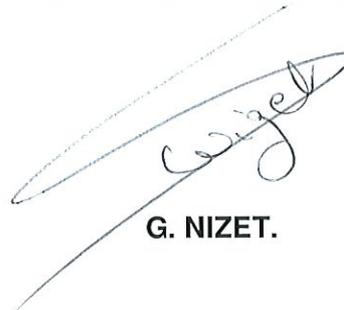
E. DOSOGNE.

LA DIRECTRICE GENERALE DU CPAS,



M.C. BERNARD.

LA PRESIDENTE DU CPAS,



G. NIZET.